

Département de Saône-et-Loire  
COMMUNE DE LA CLAYETTE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 2026/29**

**Séance du 20 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Grégory VAIZAND, Maire.

Date de convocation : 3 avril 2026	<b>Présents</b> : BERDAGUE Patrick, BIZOUERNE Louis, BENMERIDJA Marie Claude, CARDON Barbara, COLLANGES André, CROZIER Alain, DALLERY Anne-Marie, GODARD-PERRIN Marion, LABONNE-NOLLET Laurie, LAROCHE Daniel, LAVENIR Christian, PASQUIER Caroline, POISEUIL Pascale, ROY Eva, VAIZAND Grégory, VIOLET Benoît
Nombre de Membres en exercice : 19	
Nombre de Membres présents : 16	
Nombre de suffrages exprimés : 18	
Votes Pour : 18	<b>Procurations</b> : BONNETAIN Maël a donné pouvoir à G. VAIZAND, RENAUD Mélanie a donné pouvoir à M. GODARD-PERRIN
Votes blancs : 0	
Abstentions : 0	<b>Excusé</b> : FAUCHON Baptiste
	<b>Absent</b> :

Le secrétariat a été assuré par : PASQUIER Caroline

**Objet : Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire (SYDESL) – Désignation des délégués**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 5711-1,

Vu les statuts du SYDESL,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne les personnes suivantes comme délégués auprès du SYDESL,

SYDESL
<b>Tit.</b> COLLANGES André
<b>Sup.</b> BIZOUERNE Louis

Acte télétransmis au contrôle de légalité le 21/04/2026  
Acte publié sur le site internet le 24/04/2026  
Acte contresigné le .....  
Le Maire,

Le Maire, Grégory VAIZAND



Le/La secrétaire de séance,

D2026/68

GV